Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260305-CNE05032605-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du jeudi 05 mars 2026

Date de convocation :	19 février 2026	Conseillers en exercice :	18
Date d'affichage :	19 février 2026	Conseillers présents :	13
		Conseillers votants :	14

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le dix-neuf février deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Éric LIPPENS, Mme Martine DUSSART, M. Christian TREMANT, Mme Sylvie BENNEKA, M. Hubert THURING, M. Patrick POULIZAC, Mme Béatrice CHUTSCH, Mme Marie-Laure CHAUDELEC, Mme Marie CATREVAUX, M. Sylvain GUEDAS, M. Augustin PAULAY.

Étaient absents excusés :
M. Bertrand AUBRY,
Mme Rachel HILLAIREAU a donné pouvoir à Mme Annie DRENO,
M. Emmanuel SICHERE,
Mme Cécile BASECQ,
M. Julien NIOL.

M. Sylvain GUEDAS a été élu secrétaire de séance.

Subventions 2026 aux associations – CNE050326-05

Monsieur le Maire indique que la commission des Affaires socio-culturelles et sportives, qui s'est réunie le 24 février 2026, propose d'attribuer, pour 2026, les subventions aux associations comme présentées ci-après :

ASSOCIATIONS	Propositions	
	Subventions	participations exceptionnelles de prise en charge ou pour animation
Eveil de l'enfant - Multisports	350,00 €	
Amicale des Boulistes	150,00 €	
Garde du Pont football	3 000,00 €	300,00 €
Marz'en rando	270,00 €	
Amicale laïque - Le Pigeon-Vert	200,00 €	
Club de l'Amitié MARZAN	550,00 €	
En avant les P'tits Loups MARZAN	180,00 €	375,00 €
Marzan Boxing Club	1 000,00 €	
Jeux Te Dis	100,00 €	
Marz'Yoga	50,00 €	
Le Cercle MARZ'ARTS	400,00 €	
Les MARZANERS	250,00 €	
Garde du Pont Breizh Sport Basket	700,00 €	800,00 €
APEL Saint Gildas MARZAN	200,00 €	
Garde du Pont cyclisme	400,00 €	
La Chasse Marzanaise	600,00 €	
Clapes sur Marzan	200,00 €	
La Chapelle de Tremer	200,00 €	
UNC Union nationale des combattants	100,00 €	
SOIS MERE VEILLEUSE	100,00 €	
Breiz Sud Football (Baby Foot)	- €	
Les Mots clés	- €	
Badal Ouest Club (pour Eveil de l'Enfant)	250,00 €	
La Chapelle de Miquel	- €	

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260305-CNE05032605-DE

ASSOCIATIONS (suite)	Propositions	
	Subventions	**participations exceptionnelles de prise en charge ou pour animation**
Entraid Addict 44	50,00 €	
L'Outil en Main de l'Estuaire	70,00 €	
Assoc. Cinéma La Couronne	600,00 €	
SNSM PENERF DAMGAN	150,00 €	
Vilaine en Fête	150,00 €	
Croix rouge Française	- €	
Rés AGRI SUD-EST-Morbihan	- €	
Association Prévention Routière	- €	
Vaincre la mucoviscidose	- €	
Fédération des Associations de Conjoints Survivants et PArents d'Orphelins	100,00 €	
Eau et rivières de Bretagne	- €	
Partage Deuil	- €	
AFM Téléthon	- €	
Laryngectomisés et Mutilés de la Voix	- €	
Ligue contre le cancer	- €	
Comité de liaison du concours de la résistance et de la déportation du Morbihan	- €	
Rêves de Clown	- €	
Solidarité Paysans de Bretagne	- €	
L'HORIZON 56	- €	
Souvenir Français	100,00 €	
Pupilles des sapeurs pompiers	- €	
TOTAL	**10 470,00 €**	**1 475,00 €**
TOTAL GLOBAL		**11 945,00 €**

Il est précisé que la Commission propose de réserver une somme de 1 000 € pour l'organisation de la fête de la musique si une association se propose pour cette organisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- approuve les propositions de la commission des Affaires socio-culturelles et sportives et vote les subventions 2026 aux associations, comme présentées ci-avant,
- approuve la réservation d'une somme de 1 000 € pour l'organisation de la fête de la musique si une association se propose pour cette organisation.

Pour copie conforme,
MARZAN, le 11 mars 2026
Le Maire,
Denis LE RALLE